

Plus de 45 000 propriétaires se

Journée internationale des forêts. Dans le département, 96 % de la forêt est privée. Une forêt extrêmement morcelée, d'autant plus difficile à exploiter. Nous sommes allés à la rencontre de ces petits propriétaires passionnés...

Henri Perret est propriétaire forestier. Un « petit » propriétaire, tient-il à préciser, car le terme de « propriétaire » a une « mauvaise » connotation ! Henri Perret possède un peu plus de 25 hectares de forêt, dont la majeure partie sur le massif de Saint-Nizier-de-Fornas. « Mon père était déjà dans la filière bois, associé à un scieur. C'est devenu pour moi une passion », raconte-t-il. Mais depuis qu'il est à la retraite, Henri Perret, 66 ans, ne compte plus son temps pour entretenir ce patrimoine. Cet hiver, il a passé le plus clair de son temps à élaguer entre 50 et 60 arbres chaque jour.

« Des bois de qualité, ce sont des bois droits, bien fibrés, sans nœud, qui correspondent à la demande technologique du marché, avec une résistance mécanique élevée. »

François Bonnet
Propriétaire forestier

Durant trois mois. Un travail pour le moins physique, inscrit dans un Plan simple de gestion (PSG), un outil imposé par le Code forestier qui permet de mieux connaître ses bois, de définir des programmes précis de coupes et de travaux mais aussi de mieux appréhender les exigences écologiques et environnementales liées à la forêt. Grâce à ce PSG, Henri Perret reconnaît avoir fait des erreurs par le passé qu'il a réparées depuis... « J'avais planté une essence qui n'était pas appropriée il y a quelques années. Grâce à ces outils, j'ai fait une étude des sols qui a révélé que la parcelle avait une terre acide et pauvre. J'ai finalement planté des pins laricio de Corse et des cèdres

de l'Atlas, des essences plus résistantes ».

Des passionnés comme Henri Perret, il en existe des centaines dans la Loire et dans l'association forestière Sud Forez que préside Jean-Yves Rey, qui possède un peu moins de 5 hectares de forêt très morcelée dans le haut Forez.

Prix de vente en baisse de 40 % en 40 ans

La formation des propriétaires forestiers est justement la préoccupation majeure de Jean-Yves Rey. « Nous avons 450 adhérents sur notre secteur, explique-t-il. Beaucoup ne connaissent même pas la localisation de leur parcelle, ce qui est un gros handicap pour la gestion de la forêt. Et seulement la moitié participe aux réunions d'information et aux formations. C'est pourtant une nécessité absolue, car si on ne travaille pas sa forêt, c'est le capital qui déperit ».

François Bonnet, lui, a pris conscience de l'importance de ces formations. « Quand j'ai décidé, avec mon épouse, de m'intéresser de très près à la forêt, nous n'y connaissions absolument rien. Trois ans plus tard, en toute modestie, après avoir suivi plusieurs formations, je suis devenu un sylviculteur averti ». François Bonnet fait en moyenne trois à quatre formations par an. Cela va de la botanique à l'économie forestière, du réchauffement climatique à l'utilisation des technologies nouvelles en forêt. Du coup, cet ingénieur à la retraite a retrouvé dans la forêt, la réflexion scientifique de ses années professionnelles.

Aujourd'hui, les propriétaires forestiers sont de plus en plus nombreux à s'appuyer sur le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) pour exploiter au mieux leurs forêts, « pour couper ce que

nos parents ont planté », ajoute Henri Perret.

Car l'objectif pour ces propriétaires forestiers est bien, au final, de vendre le bois produit sur leurs parcelles. Même si le prix de vente a baissé de 40 % en 40 ans, affirme André Chapuis. Pour retrouver des prix rémunérateurs, les propriétaires forestiers doivent donc pouvoir présenter sur le marché des bois de qualité, qui répondent au cahier des charges des transformateurs.

Au fil des ans, l'exploitation de la forêt est devenue un métier. André Chapuis n'hésite pas à parler d'une « gestion scientifique et réfléchie », en lien avec l'économie, l'environnement. Une passion pour ces hommes, qui exige de vraies connaissances. Et un peu de bon sens. L'année dernière, François Bonnet a fait une coupe d'épicéas dans une de ses forêts à Medeyrolles, aux confins de la Loire et de l'Auvergne. Et n'a pas hésité à utiliser un cheval pour extraire les troncs de la parcelle afin de préserver la qualité du sol et permettre ainsi la régénération naturelle des plants. ■

Frédéric Paillas



Photo Celik Erkul

L'AVIS DE CLAUDE DEJOB

Président des sylviculteurs du haut Forez « 25 % des propriétaires du haut Forez sont certifiés PEFC »

« La forêt du haut Forez est une sapinière. C'est sa principale particularité, même si beaucoup de sylviculteurs replantent des douglas, après avoir effectué une coupe rase. En 2014, nous avons dépassé les 600 adhérents pour une surface boisée de 7 800 hectares. Ici, la commune la plus boisée est Cervières, avec un taux de boisement de 56 %.

Le groupement de sylviculteurs que je préside veut inciter les adhérents à se regrouper pour proposer aux scieries de lots de bois plus importants et bénéficier ainsi de prix plus intéressants. Il faut comprendre qu'une scierie préférera acheter 300 m³ de bois en une seule fois plutôt que

d'acheter 20 m³ à plusieurs petits producteurs. De plus en plus de propriétaires forestiers

Photo DR

ont compris tout l'intérêt de cette démarche. Nous insistons aussi pour que les producteurs aient la qualification PEFC qui apporte la garantie au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et que, à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts. Aujourd'hui, 25 % des propriétaires forestiers du haut Forez ont ce label environnemental qui vise à promouvoir et à certifier la gestion durable des forêts ».

La question

La Loire possède-t-elle assez de bois pour ses chaufferies ?

La situation géographique des localités accueillant la cinquantaine de chaufferies bois de la Loire, situées pour beaucoup en zone rurale et en moyenne montagne (Pilat, Monts du Forez...), permettent un approvisionnement local à peu de frais. Les premières communes se sont penchées sur le procédé après la tempête de 2009 et les nombreuses chutes d'arbres recensées. La flambée du prix du fuel sur la période 2007-2009 a aussi fait réfléchir ces mêmes communes et, ce, malgré un investissement de départ particulièrement lourd. Pour une commune, cela va de 25 000 € pour un petit dispositif, un bâtiment par exemple, à plusieurs millions d'euros pour un réseau chaleur important.

1 700

C'est le nombre de forêts de plus de dix hectares dans le département de la Loire, représentant 38 % de la superficie forestière. Un département couvert par 120 000 hectares de forêts privées.

partagent la forêt de la Loire

QUESTIONS A ANDRÉ CHAPUIS



La forêt : une passion...

Mais aussi beaucoup d'investissement personnel et financier pour ces propriétaires forestiers. « On travaille pour les générations futures, avec de la rentabilité à long terme, entre 50 et 70 ans », explique André Chapuis.

Pilat : une charte pour tous les acteurs de la forêt

Dans le Pilat, la filière bois tient une place importante même si les entreprises de transformation du bois restent fragiles. L'ensemble des acteurs a dû s'adapter aux évolutions techniques et saisir les nouvelles opportunités de marché. Car l'accroissement forestier annuel dans le Pilat est estimé à 300 000 m³ alors que les prélèvements en forêt dépassent tout juste les 100 000 m³. Il reste donc une importante production de bois à valoriser même si 40 % de la ressource est difficilement mobilisable. Créée en 2001, la Charte forestière du Pilat a permis des avancées significatives pour toute la filière, avec à la clé,

un engagement collectif pour une gestion durable de la forêt. Le travail de diagnostic et de concertation élaboré par l'ensemble des acteurs concernés a abouti à un outil opérationnel. Car la forêt du Pilat remplit de nombreuses fonctions, qu'il s'agisse d'économie, avec les propriétaires sylviculteurs qui exploitent la forêt et produisent des bois de qualité, de biodiversité, de paysage, de tourisme ou de loisirs. Mais également un rôle environnemental particulièrement fort autour de la protection des eaux (protection des aquifères, des zones humides, des cours d'eau) et de l'érosion des sols. En savoir plus sur la forêt du Pilat : www.parc-naturel-pilat.fr

Trésorier de l'association forestière Sud Forez « 40 000 producteurs possèdent moins de 5 hectares »



Photo Celik Erkul

Que représente la forêt privée dans la Loire ?

Elle représente 27 % de la superficie du département, soit environ 130 000 hectares. Elle se partage entre 62 % de résineux et 38 % de feuillus et produit 300 000 m³ de bois par an en moyenne.

La forêt ligérienne génère environ 9 000 emplois dans notre département.

À qui appartient cette forêt ?

Contrairement à l'idée qu'on s'en fait, elle n'appartient pas à tous, comme la mer et ses poissons, mais en grande majorité à des producteurs privés, qui payent des impôts fonciers sur chaque mètre carré. Ce sont eux qui possèdent la matière vivante qui sert à l'approvisionnement de la première et de la deuxième transformation de la filière bois.

C'est une forêt qui est aussi très morcelée...

96 % de la forêt ligérienne est privée et répartie entre 45 700 personnes soit une moyenne de 2,5 ha par producteur, le plus souvent en plusieurs parcelles et, qui plus est, sur différentes communes. Ce qui fait que cette

forêt est extrêmement morcelée d'où sa difficulté d'exploitation. Les 4 % restants appartiennent aux collectivités, département, communes, hôpitaux et sont gérés par l'ONF.

Y a-t-il de grosses unités ?

Peut-être une ou deux mais très peu. Encore faudrait-il définir ce qu'est une grosse propriété ? 40 000 producteurs (88 %) ont moins de 5 hectares. Cela représente environ 50 % de la surface.

Un producteur peut-il en interdire l'accès ?

Tout à fait. Il est parfaitement chez lui mais ce n'est ni le but, ni l'esprit des sylviculteurs. Sauf en cas de nuisances comme, par exemple, les dégâts faits dans les chemins par les engins tout terrain. Quant aux champignons, ils appartiennent au propriétaire du sol. Dans certains endroits, nous assistons à des massacres faits par du ramassage industriel organisé, qui peut être verbalisé.

La filière est en déficit, peut-on augmenter la production de cette forêt ?

Oui sans aucun doute. Mais c'est difficile compte tenu du morcellement du territoire,

de l'éloignement de nombreux propriétaires de leur patrimoine. Par ailleurs, les frais exorbitants pris par l'État sur l'achat de parcelles ou dans le cadre de la transmission du patrimoine sont un frein puissant à l'agrandissement des exploitations. En ce qui nous concerne, l'association Forestière du sud Forez, essaie de mobiliser les sylviculteurs en leur apportant son aide.

Quel avenir pour ces producteurs ?

La forêt est sous exploitée par rapport à nos voisins européens. Nous avons donc une grande possibilité de progression économique. Actuellement, le Conseil général met en place un nouveau plan de soutien à la filière forêt bois. À nous d'être dynamiques dans notre gestion. Aujourd'hui, un nouveau cap apparaît à l'horizon, avec le développement tout récent de nouvelles possibilités de regroupement des petits producteurs, en mutualisant les charges et les produits au travers d'un gestionnaire unique. ■

Recueilli par
Frédéric Paillas

Trois idées de balade en forêt dans la Loire

■ Découvrir le site écologique de la forêt de Taillard dans le Pilat

Elle a des allures vosgiennes, la forêt de Taillard. Vue du col du Tracol, cette nappe vert sombre prend des teintes bleutées. Le sapin blanc ou pectiné couvre la presque totalité des espaces boisés. Seuls quelques rares hêtres et des plantations d'épicéas, de mélèzes et d'érables sur les sommets viennent briser la monotonie. En partie gérée par l'Office national des forêts, cette forêt de production fournit de belles grumes. Ce qui n'empêche pas des espèces rares et protégées de l'habiter. Comme la très discrète chouette de Tengmalm, relique des dernières périodes glaciaires. Plus faciles à observer, les chevreuils sont fréquents sur le site. À découvrir : le sen-

tier d'interprétation de Taillard.
Renseignements : www.parc-naturel-pilat.fr

■ Visiter ce samedi de la forêt près de St-Bonnet-le-Château

L'association de la forêt Sud Forez organise notamment une visite guidée aujourd'hui à 14 h 30, d'une durée deux heures, accessible à tous. Départ du lieu-dit la Croix Blanche entre les communes de Saint-Nizier-de-Fornas et Estivareilles, près de Saint-Bonnet-le-Château.
Renseignements sur www.afsf42.fr ou à l'office de tourisme de St-Bonnet-le-Château au 04 77 50 52 48.

■ Allier promenade et pédagogie dans le Roannais

Situé au cœur de la forêt de

Lespinasse dans le Roannais, propriété départementale de 500 hectares, le Grand Couvert est un lieu privilégié pour découvrir la forêt, son histoire, les modes de gestion forestière. Le bâtiment du Grand Couvert, situé sur la commune de Vivans, a été restauré en 2003. Haut-lieu du patrimoine culturel et architectural roannais, il était anciennement utilisé pour le séchage des tuiles et des briques. Aujourd'hui, le Grand Couvert poursuit deux objectifs : accueillir les visiteurs et leur offrir des expositions temporaires et thématiques en fonction des saisons mais également accueillir les jeunes afin de leur faire découvrir à travers différentes approches le fonctionnement et le rôle de la forêt. Toutes les animations sur www.loire.fr